

FAQ INSCRIPTIONS TROPHÉE 2011

Je désire participer au Trophée ESIAL mais je me pose encore quelques questions :

Question : *Quand se déroule le prochain Trophée ?*

Réponse : Du vendredi 25 mars au soir au dimanche 27 mars inclus.

Question : *Où se déroulera-t-il ?*

Réponse : Au Parc aventure du Pays des Lacs de Pierre-Percée, à la limite entre la Meurthe-et-Moselle et les Vosges, à une heure de route au sud-est de Nancy.

Question : *Comment y participe-t-on ?*

Réponse : En constituant, sur le [site web du Trophée](#), une équipe de 5 personnes. Il faudra lui donner un nom et désigner un chef d'équipe. Mais ce n'est pas tout, il faut aussi s'inscrire.

Question : *Puis-je m'inscrire au Trophée sans faire partie d'une équipe ?*

Réponse : Oui, mais dans ce cas le staff vous ajoutera à une équipe incomplète.

Question : *Le Trophée est-il payant ?*

Réponse : Oui, sauf pour les vainqueurs de la précédente édition et pour le vainqueur du concours du nouveau logo du Trophée ESIAL.

Question : *Combien coûte la participation au Trophée ?*

Réponse : 35 € pour les adhérents au CDE, 45 € pour les non-adhérents.

Question : *Tout est-il compris dans ces tarifs ?*

Réponse : Oui, absolument tout : activités, logement, repas, transport, soirées, etc.

Question : *Y a-t-il une date limite pour les inscriptions ?*

Réponse : Le 15 mars 2011.

Question : *Où et quand s'inscrire ?*

Réponse : Du mardi au vendredi de 13h à 14h, à compter du 15 février. Un stand se tiendra à la cafétéria pour recueillir vos inscriptions.

Question : *Puis-je m'inscrire et payer plus tard ?*

Réponse : Oui. Vous avez jusqu'au 15 mars pour payer vos inscriptions (tarifs indiqués plus haut).

Question : *Comment payer ?*

Réponse : En espèces ou par chèque à l'ordre de CDE ESIAL.

Question : *Et si je paie après le 15 mars ?*

Réponse : Ajouter 20 % sur le prix initial, et ce jusqu'au 18 mars. Après cette date, plus aucune inscription ou paiement ne sera pris en compte.

Question : *Puis-je inviter des amis à participer au Trophée ?*

Réponse : Bien évidemment (c'est fortement encouragé) !

Question : *Que remportent les vainqueurs du Trophée ?*

Réponse : Le tant convoité Trophée, des lots et une participation gratuite à la prochaine édition.

Question : *Les places sont-elles limitées ?*

Réponse : Oui, ne tardez donc pas à vous inscrire.

Question : *Quelles activités pratiquerai-je pendant le weekend ?*

Réponse : Accrobranche, paintball, karting, course d'orientation de nuit et tir à l'arc.

Question : *Comment s'effectuera le transport jusqu'au site d'hébergement ?*

Réponse : En autocar mais ceux qui ont une voiture pourront l'utiliser pour s'y rendre.

Question : *Où dormirai-je ?*

Réponse : Dans une résidence type "colonie de vacances". Mais vous n'aurez que peu de temps pour dormir, il y a tant de choses à faire... Les plus téméraires pourront dormir (à plusieurs !) sous tente !

Question : *Si je m'inscris cette année, pourrai-je m'inscrire les années suivantes ?*

Réponse : Bien sûr ! En général, quand on vient au Trophée, on a envie d'y retourner :)